

Sociétés *en* changement

NUMÉRO 6 / NOVEMBRE 2018

 UCLouvain

 iacchos
Institut d'analyse du changement
dans l'histoire et les sociétés contemporaines

LA GRANDE GUERRE A-T-ELLE ÉMANCIPÉ LES FEMMES BELGES ?

Emmanuel Debruyne

Historien, LaRHIS (Laboratoire de recherches historiques)

Thierry Eggerickx


Démographe, DEMO (Centre de recherche en démographie)


Aurore François


Historienne, LaRHIS et CIRFaSe (Centre interdisciplinaire de recherche sur les familles et les sexualités)

Laurence van Ypersele

Historienne, LaRHIS

 *Les commémorations de la Grande Guerre ramènent au-devant de la scène une période de l'Histoire qui laisse des empreintes fortes dans nos sociétés contemporaines. Parmi ces empreintes, une question s'impose : les femmes belges sortent-elles de la Grande Guerre plus émancipées qu'avant, à l'image de la Garçonne libérée des années 1920? Nos travaux historiques et démographiques dévoilent une émancipation féminine toute relative. Dans toute l'Europe, la guerre a certes amené les femmes à investir de nouvelles fonctions pour pallier le départ des hommes, mais au lendemain de celle-ci, la reconnaissance de leur engagement l'a disputé à l'invitation à réintégrer leur rôle traditionnel. En Belgique, cette tension s'est manifestée de manière particulière, dans la mesure où la guerre a surtout été synonyme pour la société belge de quatre années d'occupation, qui l'ont marquée dans sa vie quotidienne, son imaginaire et sa démographie.*

 *De nagedachtenis van de Grote Oorlog zet een tijdsvak in de kijker waarvan de invloed nog steeds sterk doorwerkt op onze samenleving. Deze brede maatschappelijk inslag roept een welbepaald vraagstuk op: blijken de Belgische vrouwen na de Eerste Wereldoorlog, naar het evenbeeld van de bevrijde Garçonne uit de jaren twintig, meer geëmancipeerd dan voordien? Ons historisch en demografisch onderzoek onthult een erg betrekkelijke emancipatiegraad.*

 *The commemoration of the Great War have brought to the forefront a period of history that has left strong imprints in our contemporary societies. Among these imprints, a question is essential: did the Belgian women emerge from the Great War more emancipated than before, as depicted by the icon of the liberated Garçonne of the 1920s? Our historical and demographic works reveal a quite limited emancipation.*

L'imaginaire de guerre, dont les monuments sont des traces incontournables, a beaucoup à raconter sur la place des femmes durant et après la Grande Guerre. Ces monuments, dont l'essentiel est érigé entre 1920 et 1924, témoignent non pas de la réalité de la guerre, mais bien des représentations que s'en sont faites ou ont voulu s'en faire les contemporains après la guerre. L'important dans ces années-là, il est vrai, n'était pas de rappeler l'horreur et les souffrances avec la plus grande exactitude, mais d'honorer les morts et de lutter contre l'oubli. Les monuments, noms de rues et autres manuels scolaires évacuent donc toute la complexité de l'expérience de guerre pour reconstruire la mémoire d'une Belgique héroïque sur le front et d'une Belgique martyre en pays occupé : si la figure du soldat belge devient le symbole même de l'héroïsme national, il n'occupe toutefois pas tout l'espace mémoriel. À ses côtés, on trouve la figure du civil massacré en août 1914, celle du patriote fusillé ou encore celle du déporté. Autrement dit, les civils ne sont pas oubliés et l'expérience de l'occupation tient une place importante. Mais généralement, l'expérience du front, comme celle de l'occupation, est traduite de façon largement

majoritaire à travers des figures masculines. Dans ce cas, où sont les femmes dans cet imaginaire de guerre ?

LES FIGURES FÉMININES DE L'IMAGINAIRE DE GUERRE

Dans tous les cas, les représentations de la femme en guerre la confinent dans des rôles passifs.

La représentation féminine la plus fréquente est l'allégorie de la Patrie ou de la Victoire. Femme hiératique, couronnée ou non, tenant fermement le drapeau national, cette Patrie est un personnage qui sort grandi par les sacrifices de ses enfants morts pour elle. Des « enfants » d'ailleurs qui meurent sans souffrance, dans des uniformes impeccables. Assurément, en cette période de deuil, la mort des soldats doit avoir du sens. Le monument de Châtelet, œuvre d'Eugène Paulus, inauguré en 1921, ou le monument communal de Saint-Josse-ten-Noode, par Guillaume Charlier, inauguré en 1920 (voir photo ci-dessous), en sont de parfaits exemples. On trouve également une représentation de la Patrie plus douloureuse en la personne de la Piéta patriotique portant dans ses bras un Christ-Soldat inerte et paisible. Cette représentation met en scène les nombreuses mères « désenfantées », voire les veuves. Images du deuil transcendé par la patrie sacralisée. Images de la présence féminine à l'heure de l'agonie qui a tant manqué pendant ces années de guerre des tranchées. Une autre représentation féminine, moins fréquente, que l'on trouve sur certains monuments est celle de la reconnaissance nationale. Une jeune femme, généralement accompagnée d'un ou deux enfants, dépose avec respect une couronne de lauriers en hommage aux soldats morts. Dans tous les cas, les représentations de la femme en guerre la confinent dans des rôles passifs, en tous cas bénéficiaire de l'héroïsme des soldats, car c'est bien pour sauver les femmes et les enfants, c'est-à-dire l'avenir de la Patrie, que les soldats ont combattu à en mourir. Les vertus que l'on attend de la femme sont la patience, l'endurance et la fidélité.

Monument communal de Saint-Josse-ten-Noode, par Guillaume Charlier, inauguré en 1920



Photo : Micheline Casier

À côté de ces figures imaginaires emblématiques, quelques femmes individualisées ont par ailleurs été retenues par la mémoire collective belge comme Edith Cavell, l'infirmière britannique fusillée à Bruxelles par l'occupant en 1915, ou Marie Depage, l'épouse du docteur Depage et victime du torpillage du paquebot *Lusitania* la même année. Toutes deux apparaissent sous les traits d'anges emportés par la barbarie de l'ennemi. Un personnage féminin tranche radicalement par rapport à ces représentations dominantes de victimes passives et sacrifiées : la résistante Gabrielle Petit, exécutée en 1916. La statue d'Egide Rombaux à la gloire de l'héroïne belge, inaugurée en 1923, place Saint-Jean, à Bruxelles, en témoigne avec force (voir photo page ci-contre). La fragilité du corps de la jeune Tournaisienne offre un contraste frappant avec son attitude de défi face à la mort et avec l'énergie du geste refusant « virilement » le bandeau (selon l'expression de son hagiographe, Cyrille Van Overbergh) : « Vous allez voir comment une femme belge sait mourir ». C'est d'ailleurs dans cet écart entre fragilité et énergie que gît l'héroïcité hors norme de Gabrielle Petit. Cependant, à l'analyse, l'héroïne nationale est utilisée comme véritable allégorie de la Belgique

Photo : Laurence van Ypersele



Statue de Gabrielle Petit par Egide Rombaux,



La Brabançonne, par Charles Samuel, 1918

occupée résistant à l'occupant, opérant par là une certaine féminisation du pays occupé. Féminisation que l'on retrouve dans la statue de la Brabançonne, place Surllet de Chockier, œuvre de Charles Samuel, créée pour accueillir les troupes victorieuses, le 22 novembre 1918, à Bruxelles (voir photo ci-dessus), qui ressemble étrangement à la statue de Gabrielle Petit de la place Saint Jean. Mais même sous ces traits de combattante héroïque, cette féminisation de la Patrie, en rendant avant tout hommage aux soldats, n'est-elle pas ici davantage au service de la gloire des hommes que de l'émancipation des femmes ? L'imaginaire collectif semble donc laisser peu de place, dans ses représentations emblématiques, à l'émancipation féminine.

● *Que fut la réalité de la vie quotidienne des femmes dans une Belgique envahie, puis occupée ?*

DES CONSÉQUENCES DÉMOGRAPHIQUES DÉSTABILISATRICES

Une question se pose alors : derrière l'imaginaire collectif, que fut la réalité de la vie quotidienne des femmes dans une Belgique envahie en quelques semaines, puis occupée pendant plusieurs années ? Il faut commencer par rappeler la différence notoire de conséquences démographiques de la Grande Guerre entre la Belgique et d'autres pays belligérants : comparée à ceux-ci, la Belgique a été moins touchée par la mortalité de guerre ; le ratio victimes militaires/population est par exemple six fois inférieur à celui de la France¹. Néanmoins, les séries de chiffres disponibles portent l'empreinte de la Grande Guerre. Selon les statistiques annuelles du mouvement de la population, entre le 1^{er} janvier 1914 et 1919, le pays aurait perdu environ 175 000 habitants. Il ne s'agit cependant pas uniquement des décès, mais aussi du déficit des naissances, du solde migratoire, etc. Les décès n'en sont pas moins nombreux : les estimations varient, mais la courbe du taux de mortalité présente une augmentation brutale de 13 à 21 décès pour 1 000 habitants entre 1915 et 1918. En Belgique, la comparaison (en termes relatifs) des pyramides des âges de 1910 et de 1920 met en évidence un déficit de 24 000 hommes âgés de 25 à 34 ans en 1920, soit ceux ayant de 20 à 30 ans lorsque le conflit éclate. Aux mêmes âges, il y a au contraire un gain de 8 000 femmes entre 1910 et 1920. Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) à ces âges, parfaitement équilibré en 1910, présente 10 ans plus tard un déséquilibre de 5% en faveur des femmes. Celui-ci, lié

¹ Rohrbasser J.-M., (dir.) (2014), *Bouleversements démographiques de la Grande Guerre*, Ined, Paris, 256 p.

en grande partie à la surmortalité masculine, a bouleversé les structures familiales avec une augmentation sensible du veuvage chez les jeunes femmes adultes. Entre 1910 et 1920, le taux de veuvage a doublé pour les femmes âgées de 25-34 ans. Le nombre de veuves âgées de 25 à 44 ans est passé de 25 000 à près de 37 000.

À vrai dire, le déséquilibre des genres est déjà perceptible sous l'occupation au sein de la population belge, même s'il est moins prononcé que de l'autre côté de la frontière française, où, peu avant l'arrivée des Allemands, la mobilisation a pratiquement vidé les départements de leurs hommes les plus jeunes. Il n'empêche, environ 200 000 Belges sont sous les drapeaux au début de la guerre, et ce départ des hommes à la guerre fragilise les liens au sein de nombreux couples et familles belges.

LA PROSTITUTION SE DÉVELOPPE...

Concomitant à l'absence de certains maris et pères belges, l'occupation du pays est accompagnée de la présence de nombreux Allemands, pour l'essentiel de sexe masculin, souvent jeunes, et éloignés du cadre social et familial qui était le leur avant la mobilisation. Contrairement à l'invasion (ci-dessous Des chiffres : Les viols de l'invasion), les violences sexuelles se font nettement plus rares une fois établi le quotidien de l'occupation. À l'inverse, la prostitution connaît un essor important, notamment dans les grandes villes et dans les localités à moins de quelques dizaines de kilomètres du front. La dégradation des conditions de vie et l'absence de nombreux soutiens de famille, ainsi que la pléthore de clientèle militaire potentielle entraînent l'arrivée de nombreuses nouvelles venues sur le marché prostitutionnel, qui n'exercent parfois que de manière très occasionnelle.

Ces femmes se voient dans ce contexte soumises à un contrôle social croissant, tant par les autorités allemandes que belges. Tout d'abord, effrayées des risques de propagation des maladies vénériennes sous l'effet de la prostitution clandestine, les

● *La dégradation des conditions de vie et l'absence de nombreux soutiens de famille, ainsi que la pléthore de clientèle militaire entraînent l'arrivée de nombreuses nouvelles prostituées.*

DES CHIFFRES / Les viols de l'invasion, une comptabilité difficile

● Lors de l'invasion de la Belgique de nombreux viols ont été commis par des soldats allemands. C'est en tout cas ce qu'ont affirmé toutes les commissions alliées qui ont enquêté sur les violences commises contre la population civile. Contrairement à son équivalent français, la commission belge a délibérément décidé ne pas s'étendre sur le sujet par « respect pour les familles ». Aucune ne s'est par ailleurs essayée à estimer le nombre de ces viols, principalement faute d'accès aux sources : victimes, proches et témoins éventuels préféraient garder le silence sur ces actes considérés alors comme déshonorants. L'analyse des dates, des lieux et des circonstances des viols documentés suggèrent que souvent – mais pas systématiquement – ces viols ont été commis au cours des premières semaines de l'invasion et dans un contexte de violence exacerbée, où d'autres formes de sévices sont infligés aux envahis.

Tenter un ordre de grandeur

Une analyse de l'évolution des naissances de père inconnu au printemps 1915 dans 56 communes belges actuelles (dont la population représente 7,6% de la population belge en 1914) confirme ce lien : là où la population a été victime d'exactions, les naissances de père inconnu tendent à augmenter. À l'inverse, ces dernières varient peu

dans les régions les plus épargnées. Les viols touchent de plus davantage les femmes des petites localités que des grands centres urbains. Ces variations dans le nombre de naissances de père inconnu autorisent à envisager un ordre de grandeur au phénomène des viols, en tenant compte du risque qu'un viol entraîne une conception dans 5 à 8% des cas. Le nombre de viols commis en août 1914 contre des femmes en âge de procréer se situerait alors dans une fourchette de 10 à 17 000, auxquels s'ajouteraient les viols commis contre des enfants, des femmes âgées ou des hommes, ainsi que contre des femmes mariées qui ont tenu l'enfant pour celui de leur mari. Ainsi que ceux ayant mené à un avortement : pratiqués clandestinement, leur nombre est pratiquement impossible à évaluer dans une société où le recours à l'interruption volontaire de grossesse est sévèrement condamné par la morale comme par le droit.

Sans pouvoir être plus précis, ces chiffres montrent que les viols – qui ne constituaient en rien une arme de guerre autorisée par l'armée allemande – n'ont pas eu de caractère systématique, mais n'en ont pas moins été nombreux sur un court laps de temps. Quelle que soit la comptabilité que l'on puisse faire, chaque viol a toujours charrié son lot de souffrances et de répercussions, très souvent aggravées par la honte et la chape de plomb que l'ensemble de la société a imposées aux victimes.

autorités allemandes d'occupation entendent soumettre l'amour vénal à un contrôle draconien. Au point de s'accaparer de manière croissante à partir de 1915 les compétences en matière de police des mœurs, en principe dévolues aux autorités communales. Des milliers de femmes sont bientôt fichées comme prostituées et soumises à un contrôle médical bihebdomadaire. Elles sont 3 855 pour Bruxelles et le Brabant flamand en juillet 1917 ; environ 500 à la même époque dans le Grand Charleroi ; 961 dans le Grand Liège un an plus tard, etc. Celles qui ont le malheur d'être infectées par une maladie sexuellement transmissible sont soignées de force et incarcérées jusqu'à leur guérison dans un centre prévu à cet effet. Elles sont des milliers à passer par ces centres – établis dans la commune bruxelloise de Saint-Gilles, à Mons, à Gand, à Charleroi, à Jumet, à Liège, à Anvers, à Bruges, etc. –, où la durée de leur internement dépasse régulièrement quatre semaines, et peut s'étirer sur plusieurs mois. Toutes les femmes soumises à ces contrôles et cet internement ne sont pas pour autant des prostituées. Des femmes qui ont entretenu une relation non vénale avec un occupant, quelle qu'en soit la nature ou la durée, et qui sont dénoncées comme infectées, y sont également internées.

...ET LE CONTRÔLE DES JEUNES FILLES AUGMENTE

Le contrôle sur les mœurs et les familles viendra également des occupés. Comme c'est souvent le cas dans des situations d'occupation prolongée, à côté de la prostitution, d'autres formes de relations intimes se nouent entre occupants et occupées. Le désir, la séduction, la solitude, le sentiment amoureux animent un nombre de relations impossible à évaluer, et se mêlent parfois à la contrainte, au harcèlement ou à l'intérêt économique. La palette est large mais ces relations sont généralement éphémères et ne survivent en tout cas presque jamais à la guerre.

Il n'en reste pas moins qu'en dehors des cas manifestes de viols, les femmes suspectées d'entretenir des relations avec les Allemands sont très mal vues par leurs concitoyens, et accusées de trahison morale et patriotique. Elles ont transgressé les normes hégémoniques de la société occupée, à la fois de solidarité dans la souffrance et de maintien d'une « distance patriotique » vis-à-vis de l'occupant. Certes, l'ostracisme dont elles sont victimes se cantonne généralement aux menaces et au rejet, la présence allemande dissuadant la population de se livrer à des représailles ouvertes. Elles ne sont pas inattaquables pour autant : certains leviers institutionnels existent, puissants lorsqu'il s'agit de remettre de l'ordre dans les mœurs et les familles, à l'image des instances nouvellement mises en place par la toute récente loi sur la protection de l'enfance (1912)². Aux côtés des innombrables signalements pour maraudages et vols en tous genres, témoins de l'acuité des crispations sur les ressources, parquets et tribunaux reçoivent des plaintes en quantité, dénonçant celles qui transgressent. L'action judiciaire est rapide et sans concessions à l'égard de mères prostituées, qui se voient retirer la garde de leurs enfants suite à une mesure de déchéance de la puissance paternelle. Mais aussi envers des jeunes filles, dont la diversité des profils et des situations révèle l'ampleur de l'attention dont elles font l'objet : Jeanne, 17 ans, dont le père, blessé dans ses « sentiments d'époux, de père et de patriote » demande le placement « en maison de correction » depuis

● *Parquets et tribunaux reçoivent des plaintes en quantité, dénonçant des mères prostituées, mais aussi des jeunes filles.*

² Marissal, C. (2014). *Protéger le jeune enfant. Enjeux sociaux, politiques et sexuels (Belgique, 1890-1940)*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.

qu'elle et sa mère Victoire ont déserté le foyer familial pour s'installer dans un petit garni, entretenant chacune une liaison avec un soldat. Julienne, 14 ans, abandonnée par son père à la mort de sa mère, qui se prostitue pour des sommes dérisoires, dort sur une paille à même le sol dans une cuisine et est atteinte de la gale. Alice, 16 ans, dont les voisins rapportent qu'elle et sa mère mènent « grand train » avec des soldats et officiers, et dénoncent des toilettes dont la cherté n'est pas en rapport avec leur condition. Les histoires, tellement diverses, convergent néanmoins vers un sort partagé : l'enfermement, presque toujours dans une institution religieuse spécialisée dans le *relèvement de la jeune fille* mineure. Le régime y est sévère, le cadre austère et la protection y rime avec culpabilisation.

Cette mise à l'abri, douloureuse, les protégera néanmoins d'un sombre épisode, car la colère éclate à la fin de la guerre. Au fur et à mesure de la libération du territoire, la violence populaire se déchaîne contre les « traîtres ». Activistes flamingants et profiteurs de guerre voient leurs habitations pillées et sont parfois tabassés, mais la justice de la rue prend une dimension « genrée » lorsqu'il s'agit de « méconduite » sexuelle. Des femmes sont traînées en rue, injuriées et molestées. Le « charivari » se termine généralement en place publique, où elles sont tondues devant la foule, accusées d'avoir été des « femmes à boches ».

ENTRE CONTRÔLE SOCIAL ET SOLIDARITÉ HUMANITAIRE ET PATRIOTIQUE

La nécessité de contrôler ce « désordre sexuel », à la fois réel et imaginé, s'impose également dans la bourgeoisie. Celle-ci est effrayée à l'idée que la « méconduite » ne se propage au sein de la société, surtout parmi les classes populaires jugées plus vulnérables du fait de leur manque d'éducation et de ressources. L'exacerbation de ces craintes donne un coup de fouet à l'investissement féminin bourgeois dans des œuvres de charité censées offrir une aide matérielle aux familles, mais aussi une activité « morale » aux femmes de condition modeste et les écarter ainsi du vice. La Belgique occupée voit ainsi se multiplier les associations caritatives sur son sol : aide aux veuves et aux orphelins, aux réfugiés, aux épouses et aux familles de mobilisés, aux sinistrés, aux réfugiés, aux nourrissons, aux chômeurs, etc. Autant de manière de se sentir moins impuissant face au conflit, tout en faisant acte humanitaire et patriotique.

Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement de se donner bonne conscience. Alors que la guerre fait rage, que le pays est occupé et soumis au blocus qui isole l'Allemagne et les territoires sous son contrôle du reste du monde, la solidarité permet de maintenir à bout de bras une partie importante de la population hors de portée de la famine. Des centaines de milliers de familles survivent grâce à la soupe populaire et les plus vulnérables – comme les nouveau-nés – bénéficient d'une attention rarement connue avant la guerre, dans un pays encore largement dépourvu de protection sociale.

LES NOURRISSONS ET LEURS MÈRES, CIBLES DES AIDES CARITATIVES

Les bénéficiaires des œuvres de protection de l'enfance mises en place en réaction à la crise alimentaire sont les enfants, en même temps que leurs mères : les consul-

● *L'investissement féminin bourgeois dans des œuvres de charité offre une aide matérielle aux familles, mais aussi une activité « morale » aux femmes de condition modeste pour les écarter ainsi du vice.*

DES CHIFFRES / **Enfant de l'ennemi**

Les « enfants de guerre » (en anglais, *Children born of war*) sont des enfants qui n'auraient pas été conçus si les circonstances propres à une guerre n'avaient amené leurs parents à se rencontrer. Qu'ils soient issus de relations consentantes ou de viols, lors de l'invasion puis de l'occupation militaire du territoire d'une puissance belligérante par une autre, ce sont bien souvent des « enfants de l'ennemi ». Et dans la plupart des cas, dont le père occupe le pays de sa mère.

La Belgique de la Grande Guerre a vu naître de nombreux « enfants de guerre » : sur base du surplus de naissances de père inconnu dans un échantillon de 56 communes belges actuelles, on peut estimer que l'occupation par les troupes allemandes engendre 5 274 « enfants de guerre ». Sans doute même plus de 6 000 si l'on compte les enfants nés de femmes mariées enregistrés comme progéniture de leur mari.

Deux vagues de naissances ont eu lieu, comme les sources administratives et les journaux intimes permettent de l'estimer : une première vague au printemps 1915, suite aux viols de l'Invasion ; une seconde essentiellement à partir de 1916 et jusque dans les premiers mois de 1919, engendrée par des relations la plupart du temps consenties (relations vénales, aventures épisodiques ou relations amoureuses à proprement parler). Pour autant, les naissances issues de la seconde vague ne sont pas forcément davantage désirées que celles de la première, et résultent surtout d'une maîtrise déficiente de la fécondité.

Le « petit Prussien », né de père inconnu

Évaluer les naissances « allemandes » revient à compter le surplus de naissances de père inconnu, tant les reconnaissances de paternité occupantes sont rarissimes. Ça et là, quelques rares communes enregistrent bien des déclarations faites par le père allemand, mais elles sont l'exception. La règle est celle de l'absence de géniteur déclaré, conséquence d'unions que la guerre fait apparaître pour aussitôt les disloquer.

Que deviennent la mère et l'enfant une fois la guerre terminée ? Que deviendra celui que l'on qualifie parfois de « petit Prussien » ? Aura-t-il la même enfance que n'importe quel « petit Belge » ? Le géniteur disparu, il ne reste que la mère, souvent offerte à l'opprobre de la communauté locale, quand ce n'est pas à celle de sa propre famille. Dans une économie de pénurie et une société sous tension, cette rupture des liens peut obérer les chances de survie des nouveau-nés en coupant leur mère de la solidarité de son entourage. L'attention portée à la petite enfance dans le milieu médical pourra parfois prévenir ce danger pour celles qui sont contraintes ou font le choix d'accoucher loin de chez elle. Mais quelle fut l'histoire de ces enfants ? À quelques parcours individuels près, la recherche historique n'a pas encore pu éclairer le sort de cette population invisible et pourtant forte de milliers d'individus.

tations de nourrissons augmentent de 231 à 922 entre 1915 et 1918, alors que dans le même temps, les cantines maternelles progressent de 68 à 368. La Grande Guerre produit d'ailleurs un effet paradoxal : entre 1910 et 1920, l'espérance de vie à la naissance a augmenté de 49 à 52 ans chez les hommes et de 53 à 55 ans chez les femmes, soit des gains nettement plus importants que ceux observés entre 1900 et 1910. Ces progrès de l'espérance de vie à la naissance sont surtout dus à une diminution sensible de la mortalité infantile. Celle-ci permet de gagner, chez les filles comme chez les garçons, près de 3,5 ans d'espérance de vie.

Ces œuvres caritatives n'enrayent pas la chute de la natalité au cours des années de guerre, dont les pyramides des âges porteront longtemps les traces. Pour nombre d'auteurs, il s'agit de la conséquence démographique majeure de la Première Guerre mondiale. Durant la guerre, le taux brut de natalité chute de 20 à 11‰ en Belgique, et le déficit des naissances peut être estimé à 360 000. Celui-ci s'explique en partie par la baisse de la nuptialité ; de nombreux mariages sont, d'une part, empêchés par l'absence des hommes en âge de procréer et, d'autre part, différés par les conditions de vie difficiles et l'incertitude du lendemain. Ces dernières raisons peuvent également inciter les couples à restreindre leur descendance, amplifiant ainsi les tendances amorcées depuis 1870 en Wallonie et plus récemment en Flandre. Enfin, la sous-alimentation rendant les femmes temporairement infécondes pourrait aussi expliquer l'effondrement du nombre de naissances.

DES FEMMES EN RÉSISTANCE, MAIS TRÈS MINORITAIRES

L'engagement patriotique des femmes peut aller plus loin que l'investissement dans des œuvres de charité et être dirigé spécifiquement contre l'occupant. Des femmes participent à de véritables réseaux de résistance, qui développent diverses formes de lutte clandestine. Si aucun ne pratique la lutte armée, prérogative traditionnelle des hommes, ces réseaux n'en sont pas moins caractérisés par une relative hégémonie masculine. Les uns collectent et transmettent des renseignements militaires aux Alliés, d'autres exfiltrent des soldats alliés coupés de leurs lignes ou des volontaires désirant s'engager. D'autres encore créent et distribuent des journaux clandestins, et quelques-uns assurent le passage de correspondance entre les combattants de l'Yser et leur famille. Dans la presse clandestine, la confection des journaux est essentiellement masculine, alors que la distribution est plus partagée entre les sexes. Le déséquilibre est moins marqué dans l'aide à l'évasion ou la correspondance clandestine où, la dimension humanitaire aidant, les femmes ont davantage l'opportunité de jouer un rôle de cheville ouvrière. Dans le renseignement, seuls 27% des agents sont des femmes et leur engagement s'opère souvent dans un cadre familial (70% ont un membre de leur famille dans le réseau), alors que celui des hommes est beaucoup plus individuel (36% ont un membre de leur famille dans le réseau).

En outre, rares sont celles qui occupent des fonctions de direction, même si quelques cas existent, comme celui de la jeune Gabrielle Petit qui, recrutée par le renseignement britannique, anime un petit réseau.

Distribution des rôles et préjugés de genre conduisent les autorités allemandes à appliquer une répression un peu moins sévère à l'encontre des femmes. Sur 277 résistants exécutés en Belgique et en France, 10 seulement sont des femmes. Gabrielle Petit est l'une d'entre elles : arrêtée, elle tient tête aux enquêteurs et aux juges. Condamnée à mort, elle refuse un recours en grâce, ce qui lui vaut d'être exécutée le 1^{er} avril 1916. Néanmoins, des centaines d'autres femmes sont emprisonnées pour leurs actions et connaissent, comme leurs homologues masculins, la rigueur des prisons allemandes, où la faim, le manque de soins et la violence prélèvent leur lot de vies humaines des deux sexes.

POUR ALLER PLUS LOIN

Debruyne, E., « Femmes à Boches ».

Occupation du corps féminin dans la France et la Belgique de la Grande Guerre, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

Eggerickx, T., « L'impact démographique de la Première Guerre mondiale. Tendances générales et diversités spatiales », in *La Bataille de Charleroi, 100 ans après, Bruxelles*, Académie royale de Belgique, 2014, p.105-135.

François, A., *Guerres et délinquance juvénile. Un demi-siècle de pratiques judiciaires et institutionnelles envers des mineurs en difficulté (1912-1950)*, Bruges-Bruxelles, La Charte, 2011.

van Ypersele, L., Debruyne, E. et Kesteloot, C., *Bruxelles, la mémoire et la guerre (1914-2014)*, Waterloo, La Renaissance du Livre, 2014.

UNE SOCIÉTÉ BELGE SOUCIEUSE DE PRÉSERVER L'ORDRE

Ces différentes facettes de l'histoire sociale, démographique ou mémorielle de l'occupation n'épuisent pas la question de l'émancipation des femmes belges au sortir de la guerre, qui pourrait être abordée par exemple sous l'angle du marché du travail, de la formation ou du droit civil. Nos recherches esquissent cependant le profil d'une société belge soucieuse à l'heure du péril de préserver l'ordre qui prévalait avant la guerre, y compris en termes de rapports de genre. Les bouleversements occasionnés par la guerre n'en conduisent pas moins de nombreuses femmes à poser des choix individuels qu'elles n'auraient pas imaginés en temps de paix et qui vont jusqu'à conduire certaines à transgresser l'ordre occupant... ou occupé.

Les femmes belges ont payé un lourd tribut au conflit, que les élites du Royaume sont prêtes à reconnaître au sortir de la guerre... mais de manière limitée. Et sans doute n'est-ce pas un hasard si la loi du 15 avril 1920 offre le droit de vote aux femmes, mais seulement aux élections locales et provinciales. Les seules exceptions plongent leurs racines dans l'expérience de guerre féminine : alors que la loi refuse aux prostituées et aux adultères le statut d'électrice, les veuves de guerre et les mères d'un soldat tué au combat, ainsi que les femmes incarcérées pour fait de résistance reçoivent le droit de voter aux élections nationales. Même sur le plan politique, l'émancipation féminine reste au sortir de la guerre décidément très relative.

COORDINATION

Rédaction en chef

Gaëlle Gaëtane Chapelle
> gachapelle@gmail.com
> +32 495 36 11 09

Graphisme et mise en page

Marie-Hélène Grégoire (misenpage.be)

Éditeur responsable

Matthieu de Nanteuil,
Institut IACCHOS,
place Monstequieu 1,
1348 Louvain-la-Neuve

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Michel Chaumont
> jean-michel.chaumont@uclouvain.be
Matthieu de Nanteuil
> matthieu.denanteuil@uclouvain.be
Patricia Vendramin
> patricia.vendramin@uclouvain.be
Marc Zune
> marc.zune@uclouvain.be